

# Quoi de neuf ? à Pournoy la Chétive

Facebook : Mairie Pournoy La Chetive

Site internet : <http://pournoychetive.onlc.fr>

Cher(e)s habitant(e)s,

Le « QUOI DE NEUF de juin 2018 » est consacré au fleurissement de notre village.

La Commission Fleurissement, des bénévoles et les employés communaux s'emploient au fleurissement de notre village et notre défi pour cette année, est d'obtenir la « 1ère FLEUR ». C'est un projet à la fois collectif et particulier.

Afin de promouvoir le fleurissement et d'encourager l'initiative, la Commune continue à organiser le concours (sans inscription préalable) avec 3 catégories : les maisons avec terrasse, les balcons fleuris, et les aménagements paysagers.

La qualité du fleurissement, l'harmonie des couleurs et la créativité serviront de critères.

Cordialement,

Madame le Maire,  
Martine MICHEL



Depuis plusieurs années la municipalité organise le concours des maisons fleuries.

Avec ce concours, nous invitons tous les habitants qui le souhaitent à fleurir maisons, jardins, terrasses, balcons.

Un rendez-vous qui permet aux habitants de prendre une part active à l'embellissement de leur cadre de vie ...

**Le jury communal des maisons fleuries passera:**

 **Courant juin et août**

Les lauréats seront récompensés lors d'une remise de prix qui aura lieu en 2019.

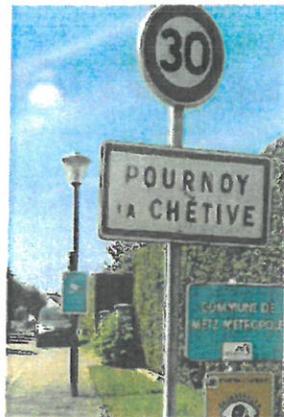
## CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Riche de presque 60 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées.

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces public.

**C'est pour toutes ces raisons que la municipalité a décidé de s'engager dans cette démarche.**



## ENTREES NORD ET SUD

Les panneaux de la vidéoprotection sont installés aux entrées Nord et Sud de notre village.

Désormais le dispositif est actif.

## VITESSE DANS LE VILLAGE

La Mairie vous rappelle que la vitesse est limitée à 30 km/h.



### Petit rappel sur les bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition, ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, raboteuses sont réglementés et ne peuvent être effectués en dehors des horaires ci-dessous :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

*Merci de votre compréhension...*



### INFO UTILE

#### Comment se protéger du moustique tigre

Se protéger contre le moustique tigre n'est pas chose aisée. Il vous faudra appliquer plusieurs conseils ci-dessous simultanément pour arriver à un résultat probant. Il n'y en a pas UNE solution radicale pour lutter contre le moustique tigre, mais c'est en combinant plusieurs actions que vous réussirez.

**Voici en résumé ce qu'il faut faire :**

1. Éliminer régulièrement toutes les eaux stagnantes,
2. Installez un ou deux pièges à proximité de vos zones de vie,
3. Faites brûler une spirale anti-moustique chaque soir,
4. Utilisez une raquette électrique pour l'appoint.

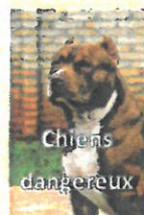
### DECLARATION CHIENS DANGEREUX

Toutes personnes détenant un animal dit dangereux doit le signaler en Mairie et effectuer une déclaration de chiens dangereux.

- **Catégorie 1** (dit : chiens d'attaques) : Pitbull, chiens de Tosa.
- **Catégorie 2** (dit: chiens de garde et de défense) : Staff, Rottweiler.

Pour ce faire, merci de vous munir des documents suivants:

- Attestation d'assurance pour le chien,
- Carnet de vaccinations Attestation à jour,
- Attestation d'aptitude relative au comportement du chien,
- Passeport pour animal de compagnie.



### DEJECTIONS CANINES

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



### DANS NOS et VOS JARDINS



#### AVEC PAILLAGE

Le paillage favorise la vie du sol et héberge beaucoup d'insectes.

#### SANS PAILLAGE

Un sol non couvert se dégrade. Il perd en matière organique et en fertilité. Il héberge peu de vie.

Le paillage organique améliore le sol en se décomposant et apporte des éléments nutritifs aux plantes.

raphilejardinier.wordpress.com

#### POUR SAUVER LES ABEILLES, SEMEZ DES FLEURS!



THYM



BOURRACHE



LAVANDE



MENTHE



ORIGAN



MÉLISSE



SAUGE



VERVEINE



AUBÉPINE



GLYCINE



CHÈVREFEUILLE



HOUX



CLÉMATTIE



LIERRE



LILAS